

## L'Égypte accusé d'abuser des eaux du Nil

@rib News, 08/09/2008 – Source APALe ministre kenyan de l'Hydraulique, Mme Charity Ngilu a accusé l'Égypte d'abuser des eaux du Nil pour son propre compte, au détriment des dix autres pays ayant ce fleuve en commun. S'adressant ce week-end aux journalistes à Nairobi, Mme Ngilu a appelé l'Égypte à envisager le partage des eaux du Nil de manière équitable entre les pays riverains.

Elle a en outre rappelé à l'Égypte que le Nil prenait sa source au Lac Victoria que partagent le Kenya et l'Ouganda. Elle a ajouté qu'il ne serait bon pour aucun des cinq pays membres de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi) de vouloir entretenir des liens bilatéraux avec les autres pays intéressés par le fleuve Nil. Au même moment, à l'ouverture d'une conférence sur la Bassin du Lac Victoria, réunissant les ministres des pays d'Afrique de l'Ouganda et de l'Hydraulique et de l'Irrigation, Maria Mutagamba, a rejeté les accusations selon lesquelles, l'Ouganda entamerait des négociations secrètes avec l'Égypte sur une éventuelle déviation du cours des eaux du Nil, au profit de deux pays. Ngilu a en outre appelé les pays riverains du Lac Victoria de faire preuve d'ouverture et d'engagement sincère à conserver le lac. L'Accord sur les Eaux du Nil de 1929 signé avec le colonisateur britannique et donnant à l'Égypte le lion dans le partage des eaux du fleuve a été dénoncé par les pays de l'Afrique de l'Est qui le considéraient comme un vestige de la colonisation. En vertu de ce traité, l'Égypte a le droit de veto sur n'importe quel type de travail pouvant menacer le cours naturel du fleuve. L'Égypte dépend dans une large mesure du Nil, pour sa survie.